

Département  
Des ARDENNES

ARRONDISSEMENT  
de  
CHARLEVILLE-  
MÉZIÈRES

Conseillers de la Communauté  
en exercice : 39

EFFECTIF LEGAL : 39

Certifié affiché à la porte de la  
Maison de la Communauté  
Le 07.07.2026  
Convocation faite  
Le 23.06.2026

Délibération  
N°2026-06-136

Aide de la Communauté  
de Communes aux Etudes  
Supérieures (ACCES) :  
approbation du bilan  
de l'année universitaire  
2025-2026 et prorogation du  
règlement pour 2026-2027

ARRÊTÉ n° 2025-670 de Monsieur le PRÉFET  
des ARDENNES du 06.10.2025

EXTRAIT  
du registre des délibérations du Conseil de  
Communauté Ardenne rives de Meuse

Séance du 30 juin 2026

L'an deux mille vingt-six, et le mardi trente juin à dix-huit heures, les membres du Conseil de Communauté Ardenne rives de Meuse, régulièrement convoqués, se sont réunis, au nombre prescrit par la Loi, dans une salle de la Maison de la Communauté, en session ordinaire de 2026, sous la présidence de Monsieur Mathieu SONNET, Président de la Communauté de Communes.

Étaient présents : MM. Richard CHRISMENT (à partir du point n°2026-06-111), Fabien PRIGNON, Hervé FRANCOTTE, Jean-Marie BARREDA, Mme Valérie D'AMARIO, M. Pascal GILLAUD, Mme Liliane PASSEFORT, M. Dominique BERNIER, Mme Magali CAPLET, M. Dominique HAMAIDE, Mme Angélique WAUTOT (à partir du point n°2026-06-115 au point n°2026-06-139), M. Gérard DELATTE, Mmes Jennifer PECHEUX (jusqu'au point n°2026-06-112 puis à partir du point n°2026-06-134), Carole AVRIL, MM. Claude WALLENDORFF, Jean-Claude JACQUEMART, Bernard DEFORGE, Olivier DIEUDONNÉ, Mmes Priscillia MAZZA, Isabelle BODART, MM. Sébastien PAULET, Philippe RAVIDAT, Mme Evelyne DEVOUGE-AUDART, M. Cédric JAGIELSKI, Mme Stéphanie CHACEL, M. Romain ZOLTOWLOS, Mme Carole ARIBI, M. Pierre JANIK, MM. Christophe LEONARD, Jean-Pol DEVRESSE, Mmes Albane WASLET, Isabelle COQUET, M. Philippe RAVIART.

Absents excusés : MM. Richard CHRISMENT (jusqu'au point n°2026-06-110), Mmes Marielle SAXE, Angélique WAUTOT (excusée jusqu'au point n°2026-06-114, pouvoir à M. Gérard DELATTE à partir du point n°2026-06-140), Jennifer PECHEUX (pouvoir à M. Gérard DELATTE à partir du point n°2026-06-113 jusqu'au point n°2026-06-133), M. Raphaël SPYT (pouvoir à M. Dominique HAMAIDE), Mme Roseline MADDI (pouvoir à M. Claude WALLENDORFF), Mme Marion JACQUEMIN (pouvoir à M. Romain ZOLTOWLOS), M. Hacı-Durmus DEMIR.

Mme Evelyne DEVOUGE-AUDART, en conformité avec l'article L.2121-15 du CGCT, a été désignée par le Conseil de Communauté pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, fonctions qu'elle a acceptées.

Le quorum étant atteint, le Conseil de Communauté peut valablement délibérer.

Vu la délibération n°2000-12-174 du 21 décembre 2000, instaurant une aide au profit des étudiants de la Communauté,

Vu la présentation faite par M. Fabien PRIGNON, Vice-Président en charge de la santé, de la vie sociale et de la formation, du bilan de l'ACCES, pour l'année 2025-2026,

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

\* **approuve** le bilan de l'ACCES pour l'année universitaire 2025-2026, qui fait état, pour les 19 communes, d'un engagement de 174 115 € pour 272 dossiers déposés et 248 étudiants aidés,

\* **approuve** la prorogation du règlement pour 2025-2026 avec maintien d'une majoration de 15 % au plafond des ressources et de 10% aux valeurs des échelons, par rapport aux barèmes de l'État parus le 10 avril 2026, identiques à ceux de l'année précédente, pour l'année universitaire 2026-2027.

Pour extrait conforme

Le Président  
Mathieu SONNET



Mathieu SONNET

Mathieu SONNET  
2026.07.14 17:22:03 +0200  
Ref:11381687-17184122-1-D  
Signature numérique  
le Président